



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO Bulletin Officiel

n° 41
2026

Bulletin officiel n° 41 du 29 octobre 2026

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo/2026/Hebdo41-0>

Sommaire

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire des batteries (termes, expressions et définitions adoptés)

→ [Liste JO du 4-10-2026](#) - NOR : CTNR2625599K

Enseignement supérieur et recherche

Titres et diplômes

Accréditation d'établissements publics d'enseignement supérieur à délivrer le diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques

→ [Arrêté du 02-10-2026](#) - NOR : ESRS2626951A

Titres et diplômes

Accréditation de l'université de Rouen en vue de délivrer le troisième cycle en sciences odontologiques

→ [Arrêté du 09-10-2026](#) - NOR : ESRS2626955A

Titres et diplômes

Accréditation d'établissements publics d'enseignement supérieur en vue de délivrer un troisième cycle court des études pharmaceutiques

→ [Arrêté du 09-10-2026](#) - NOR : ESRS2626958A

Conseils, comités, commissions

Modification de l'arrêté du 30 janvier 2023 modifié portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission consultative paritaire locale compétente à l'égard des agents contractuels exerçant leurs fonctions dans les services centraux des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche, des sports et des jeux olympiques et paralympiques

→ [Arrêté du 05-10-2026](#) - NOR : MENA2626429A

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire des batteries (termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2625599K

→ Liste - JO du 4-10-2026

Ministère de la Culture

I – Termes et définitions

Batterie à circulation

Domaine : Chimie-Énergie/Électricité.

Définition : Batterie dont les cellules électrochimiques sont formées de deux compartiments séparés par une membrane échangeuse d'ions et reliés chacun à un réservoir extérieur d'électrolyte, chaque électrolyte étant liquide et circulant entre un compartiment et son réservoir.

Note :

1. dans une batterie à circulation, énergie et puissance peuvent être dimensionnées indépendamment l'une de l'autre, puisque la puissance dépend de la taille des cellules, tandis que la quantité d'énergie pouvant être stockée dépend de la taille des réservoirs extérieurs.
2. on trouve aussi le terme « batterie à flux redox », qui est déconseillé.

Voir aussi : batterie stationnaire, cellule électrochimique.

Équivalent étranger : flow battery, redox flow battery (RFB).

Batterie au titanate de lithium

Domaine : Chimie-Énergie/Électricité.

Synonyme : batterie LTO (langage professionnel).

Définition : Batterie lithium-ion dans laquelle, à l'électrode négative, le matériau d'insertion des cations lithium est le titanate de lithium $\text{Li}_4\text{Ti}_5\text{O}_{12}$.

Note : Parmi les batteries lithium-ion, la batterie au titanate de lithium se caractérise par une grande vitesse de charge, une longue durée de vie et un faible risque d'emballement thermique, mais son énergie massique est faible.

Voir aussi : batterie lithium-ion, emballement thermique, matériau d'insertion, vitesse de charge.

Équivalent étranger : lithium titanate battery, LTO battery.

Batterie lithium-nickel-cobalt-aluminium

Forme abrégée : batterie LNCA, batterie NCA (langage professionnel).

Domaine : Chimie-Énergie/Électricité.

Définition : Batterie lithium-ion dans laquelle le matériau d'insertion des cations lithium, à l'électrode positive, est un oxyde lamellaire mixte de lithium, de nickel, de cobalt et d'aluminium.

Note : Parmi les batteries lithium-ion, la batterie lithium-nickel-cobalt-aluminium se caractérise par une grande énergie massique, mais elle présente un risque d'emballement thermique élevé.

Voir aussi : batterie lithium-ion, emballement thermique, matériau d'insertion, oxyde lamellaire.

Équivalent étranger : lithium-nickel-cobalt-aluminum battery, NCA battery.

Déchets de piles et de batteries

Domaine : Environnement-Chimie.

Définition : Déchets de piles et d'accumulateurs électrochimiques qui sont produits tout au long de leur cycle de vie, particulièrement lors de leur fabrication et après leur utilisation.

Note :

1. certains déchets de piles et de batteries sont transformés en broyat noir.
2. les déchets de piles et de batteries peuvent contenir des métaux, des composés métalliques, des acides, des solvants ou encore des plastiques.

Voir aussi : accumulateur électrochimique, analyse du cycle de vie d'un produit, broyat noir, recyclage des déchets.

Équivalent étranger : battery scraps, scraps.

Emballement thermique

Domaine : Énergie/Électricité.

Définition : Réaction exothermique provoquée, dans une batterie, par une surchauffe, un court-circuit, un choc violent ou

l'intrusion d'un corps étranger, qui peut conduire à un incendie ou à une explosion.

Note : Des écrans, des isolants, des événements d'urgence ou des renforts structurels sont généralement prévus à l'intérieur de la batterie pour prévenir un emballement thermique ou minimiser ses conséquences.

Voir aussi : batterie d'accumulateurs électrochimiques, événement d'urgence, système de gestion thermique de la batterie.

Équivalent étranger : thermal runaway.

Événement d'urgence

Domaine : Énergie/Électricité.

Définition : Opercule prévu dans la structure de la batterie, qui s'ouvre en cas d'emballement thermique sous l'effet du pic de pression alors créé dans le bloc de batterie et qui permet d'y abaisser la pression.

Voir aussi : bloc de batterie, emballement thermique.

Équivalent étranger : burst disk, burst vent.

Plaque thermique

Domaine : Énergie/Électricité.

Définition : Plaque métallique contenant des canaux parcourus par un fluide, qui refroidit ou chauffe les cellules électrochimiques d'une batterie avec lesquelles elle est en contact.

Note : Le fluide circulant dans une plaque thermique peut être liquide ou gazeux, comme dans un système de climatisation ou de pompe à chaleur. Le fluide liquide le plus courant est un mélange d'eau et d'antigel.

Voir aussi : batterie d'accumulateurs électrochimiques.

Équivalent étranger : cooling plate, thermal plate.

Structure de cellules en bloc

Abréviation : SCB.

Forme abrégée : cellules en bloc.

Domaine : Automobile.

Définition : Architecture de batterie dans laquelle les accumulateurs électrochimiques sont directement juxtaposés dans le bloc de batterie sans être regroupés en modules.

Note : La structure de cellules en bloc permet de produire des batteries d'une plus grande densité en énergie et d'un coût inférieur à celui de batteries dont les cellules sont regroupées en modules. Cependant, elle nécessite de renforcer l'enveloppe de la batterie pour protéger les cellules contre les chocs.

Voir aussi : batterie d'accumulateurs électrochimiques, bloc de batterie, module de batterie.

Équivalent étranger : cell-to-pack (CtoP).

Système de gestion thermique de la batterie

Abréviation : GTB.

Forme abrégée : gestion thermique de la batterie.

Domaine : Automobile-Énergie/Électricité.

Définition : Système de régulation de la température des accumulateurs électrochimiques qui les refroidit ou les réchauffe par divers moyens tels que la circulation de fluides ou l'utilisation de résistances électriques.

Note : Dans un véhicule, le système de gestion thermique de la batterie est commandé par le système de gestion de la batterie.

Voir aussi : accumulateur électrochimique, emballement thermique, événement d'urgence, plaque thermique, système de gestion de la batterie.

Équivalent étranger : battery thermal management system (BTMS).

Taux de charge

Domaine : Énergie/Électricité.

Définition : Rapport entre la quantité d'électricité accumulée par un accumulateur électrochimique ou électrostatique et sa capacité utile.

Note :

1. Le taux de charge s'exprime en pourcentage.
2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « état de charge ».

Voir aussi : batterie d'accumulateurs électrochimiques, capacité utile, taux de décharge.

Équivalent étranger : state of charge (SoC).

Taux de décharge

Domaine : Énergie/Électricité.

Définition : Rapport entre la quantité d'électricité qu'un accumulateur électrochimique ou électrostatique devrait emmagasiner pour atteindre sa capacité utile et cette capacité même.

Note :

1. Le taux de décharge s'exprime en pourcentage.
2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « profondeur de décharge », qui est déconseillé.

Voir aussi : batterie d'accumulateurs électrochimiques, capacité utile, taux de charge.

Équivalent étranger : depth of discharge (DoD).

Vitesse d'autodécharge

Domaine : Énergie/Électricité.

Définition : Diminution, par unité de temps, du taux de charge d'une batterie en circuit ouvert dans des conditions de température données.

Note :

1. La vitesse d'autodécharge est habituellement mesurée sur trente jours ; elle s'exprime alors en points de pourcentage par mois.
2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « taux d'autodécharge », qui est déconseillé.

Voir aussi : taux de charge, vitesse de décharge.

Équivalent étranger : rate of self-discharge, self-discharge rate.

Vitesse de charge

Domaine : Énergie/Électricité.

Définition : Quantité d'électricité qui est stockée dans un accumulateur électrochimique ou électrostatique par unité de temps.

Note :

1. La vitesse de charge s'exprime le plus souvent en ampères.
2. Si la charge s'opère sans déperdition, la vitesse de charge est égale à l'intensité du courant.
3. On trouve aussi le terme « taux de charge », qui est impropre en ce sens.

Voir aussi : accumulateur électrochimique, taux de charge, vitesse de décharge.

Équivalent étranger : charge rate.

Vitesse de décharge

Domaine : Énergie/Électricité.

Définition : Quantité d'électricité qui est délivrée par un accumulateur électrochimique ou électrostatique par unité de temps.

Note :

1. La vitesse de décharge s'exprime le plus souvent en ampères.
2. Si la décharge s'opère sans déperdition, la vitesse de décharge est égale à l'intensité du courant.
3. On trouve aussi le terme « taux de décharge », qui est impropre en ce sens.

Voir aussi : accumulateur électrochimique, taux de décharge, vitesse d'autodécharge, vitesse de charge.

Équivalent étranger : discharge rate.

II – Table d'équivalence

A – Termes étrangers

Table d'équivalence des termes étrangers vers leurs équivalents français

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
battery scraps, scraps.	Environnement-Chimie.	déchets de piles et de batteries.
battery thermal management system (BTMS).	Automobile-Énergie/Électricité.	système de gestion thermique de la batterie (GTB), gestion thermique de la batterie.
burst disk, burst vent.	Énergie/Électricité.	événement d'urgence.
cell-to-pack (CtoP).	Automobile.	structure de cellules en bloc (SCB), cellules en bloc.

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
charge rate.	Énergie/Électricité.	vitesse de charge.
cooling plate, thermal plate.	Énergie/Électricité.	plaque thermique.
depth of discharge (DoD).	Énergie/Électricité.	taux de décharge.
discharge rate.	Énergie/Électricité.	vitesse de décharge.
<i>flow battery, redox flow battery (RFB).</i>	Chimie-Énergie/Électricité.	batterie à circulation.
lithium-nickel-cobalt-aluminum battery, NCA battery.	Chimie-Énergie/Électricité.	batterie lithium-nickel-cobalt-aluminium, batterie LNCA, batterie NCA (langage professionnel).
lithium titanate battery, LTO battery.	Chimie-Énergie/Électricité.	batterie au titanate de lithium, batterie LTO (langage professionnel).
NCA battery, lithium-nickel-cobalt-aluminum battery.	Chimie-Énergie/Électricité.	batterie lithium-nickel-cobalt-aluminium, batterie LNCA, batterie NCA (langage professionnel).
rate of self-discharge, self-discharge rate.	Énergie/Électricité.	vitesse d'autodécharge.
<i>redox flow battery (RFB), flow battery.</i>	Chimie-Énergie/Électricité.	batterie à circulation.
scraps, battery scraps.	Environnement-Chimie.	déchets de piles et de batteries.
self-discharge rate, rate of self-discharge.	Énergie/Électricité.	vitesse d'autodécharge.
state of charge (SoC).	Énergie/Électricité.	taux de charge.
thermal plate, cooling plate.	Énergie/Électricité.	plaque thermique.
thermal runaway.	Énergie/Électricité.	emballement thermique.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B – Termes français

Table d'équivalence des termes français vers leurs équivalents étrangers

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
batterie à circulation.	Chimie-Énergie/Électricité.	<i>flow battery, redox flow battery (RFB).</i>
batterie au titanate de lithium, batterie LTO (langage professionnel).	Chimie-Énergie/Électricité.	lithium titanate battery, LTO battery.

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
batterie lithium-nickel-cobalt-aluminium, batterie LNCA, batterie NCA (langage professionnel).	Chimie-Énergie/Électricité.	lithium-nickel-cobalt-aluminum battery, NCA battery.
batterie LTO (langage professionnel), batterie au titanate de lithium.	Chimie-Énergie/Électricité.	lithium titanate battery, LTO battery.
batterie NCA (langage professionnel), batterie lithium-nickel-cobalt-aluminium, batterie LNCA.	Chimie-Énergie/Électricité.	lithium-nickel-cobalt-aluminum battery, NCA battery.
cellules en bloc, structure de cellules en bloc (SCB).	Automobile.	cell-to-pack (CtoP).
déchets de piles et de batteries.	Environnement-Chimie.	battery scraps, scraps.
emballement thermique.	Énergie/Électricité.	thermal runaway.
évent d'urgence.	Énergie/Électricité.	burst disk, burst vent.
gestion thermique de la batterie, système de gestion thermique de la batterie (GTB).	Automobile-Énergie/Électricité.	battery thermal management system (BTMS).
plaque thermique.	Énergie/Électricité.	cooling plate, thermal plate.
structure de cellules en bloc (SCB), cellules en bloc.	Automobile.	cell-to-pack (CtoP).
système de gestion thermique de la batterie (GTB), gestion thermique de la batterie.	Automobile-Énergie/Électricité.	battery thermal management system (BTMS).
taux de charge.	Énergie/Électricité.	state of charge (SoC).
taux de décharge.	Énergie/Électricité.	depth of discharge (DoD).
vitesse d'autodécharge.	Énergie/Électricité.	rate of self-discharge, self-discharge rate.
vitesse de charge.	Énergie/Électricité.	charge rate.
vitesse de décharge.	Énergie/Électricité.	discharge rate.
(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Titres et diplômes

Accréditation d'établissements publics d'enseignement supérieur à délivrer le diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques

NOR : ESRS2626951A

→ Arrêté du 2-10-2026

MESRE – DGESIP A1-4

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 635-1 et suivants ; arrêté du 3-7-2024 modifié ; avis du Cneser du 15-9-2026

Article 1 – À compter de l'année universitaire 2026-2027, les établissements publics d'enseignement supérieur cités en annexe sont accrédités en vue de la délivrance du diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques.

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 2 octobre 2026,

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et par délégation,
L'adjointe au sous-directeur des formations publiques et privées,
Katia Siri

Annexe – Accréditation des établissements d'enseignement supérieur à délivrer le diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques

Tableau des accréditations et durées des établissements habilités à délivrer le diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques

Établissements d'enseignement supérieur	Durée à compter de l'année universitaire 2026-2027	Jusqu'à l'année universitaire (incluse)	Vague Hcéres
Université d'Amiens	6 ans	2031-2032	E
Université des Antilles	2 ans	2027-2028	B
Université de Lille	6 ans	2031-2032	E
Université Lyon-I	1 an	2026-2027	A
Université Marie et Louis Pasteur	3 ans	2028-2029	C
Nantes Université	2 ans	2027-2028	B
Université Paris Cité	4 ans	2029-2030	D
Université de Poitiers	2 ans	2027-2028	B

Établissements d'enseignement supérieur	Durée à compter de l'année universitaire 2026-2027	Jusqu'à l'année universitaire (incluse)	Vague Hcéres
Université de Reims	3 ans	2028-2029	C
Université de Rouen	2 ans	2027-2028	B
Sorbonne Université	4 ans	2029-2030	D
Université de Strasbourg	3 ans	2028-2029	C

Titres et diplômes

Accréditation de l'université de Rouen en vue de délivrer le troisième cycle en sciences odontologiques

NOR : ESRS2626955A

→ Arrêté du 9-10-2026

MESRE – DGESIP A1-4

Vu Code de l'éducation ; arrêté du 31-3-2011 modifié ; arrêté du 8-4-2013 modifié ; avis du Cneser du 15-9-2026

Article 1 – L'université de Rouen est accréditée à délivrer le diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire, le diplôme d'études spécialisées en médecine bucco-dentaire et le diplôme d'études spécialisées en chirurgie orale à compter de l'année universitaire 2026-2027 et jusqu'à la fin de l'année universitaire 2027-2028.

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 9 octobre 2026,

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et par délégation,
Le sous-directeur des formations publiques et privées,
Laurent Regnier

Titres et diplômes

Accréditation d'établissements publics d'enseignement supérieur en vue de délivrer un troisième cycle court des études pharmaceutiques

NOR : ESR2626958A

→ Arrêté du 9-10-2026

MESRE – DGESIP A1-4

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 633 ; arrêté du 31-12-2025 ; avis du Cneser du 15-9-2026

Article 1 – L'Université Grenoble Alpes est accréditée à délivrer le diplôme d'études spécialisées de pharmacie officinale et le diplôme d'études spécialisées de pharmacie industrielle et recherche à compter de l'année universitaire 2026-2027 jusqu'à la fin de l'année universitaire 2026-2027.

Article 2 – Nantes Université, l'Université de Rennes et l'université de Rouen sont accréditées à délivrer le diplôme d'études spécialisées de pharmacie officinale et le diplôme d'études spécialisées de pharmacie industrielle et recherche à compter de l'année universitaire 2026-2027 jusqu'à la fin de l'année universitaire 2027-2028.

Article 3 – L'Université Marie et Louis Pasteur, l'Université Bourgogne Europe et l'Université de Lorraine, sont accréditées à délivrer le diplôme d'études spécialisées de pharmacie officinale et le diplôme d'études spécialisées de pharmacie industrielle et recherche à compter de l'année universitaire 2026-2027 jusqu'à la fin de l'année universitaire 2028-2029.

Article 4 – L'université d'Amiens, l'Université de Lille, l'Université Paris-Saclay sont accréditées à délivrer le diplôme d'études spécialisées de pharmacie officinale et le diplôme d'études spécialisées de pharmacie industrielle et recherche à compter de l'année universitaire 2026-2027 jusqu'à la fin de l'année universitaire 2031-2032.

Article 5 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 9 octobre 2026,

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et par délégation,
Le sous-directeur des formations publiques et privées,
Laurent Regnier

Conseils, comités, commissions

Modification de l'arrêté du 30 janvier 2023 modifié portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission consultative paritaire locale compétente à l'égard des agents contractuels exerçant leurs fonctions dans les services centraux des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche, des sports et des jeux olympiques et paralympiques

NOR : MENA2626429A

→ Arrêté du 5-10-2026

MEN – MESRE – MSJVA – SAAM A5

Vu Code général de la fonction publique ; décret n° 86-83 du 17-1-1986 modifié ; arrêté du 23-6-2008 modifié ; arrêté du 30-01-2023 modifié ; arrêté du 2-7-2024 modifiant l'arrêté du 30-1-2023 ; arrêté du 2-5-2025 modifiant l'arrêté du 30-1-2023 ; arrêté du 23-6-2026 modifiant l'arrêté du 30-1-2023 ; procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire locale précitée du 8-12-2022

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté du 30 janvier 2023 modifié susvisé est modifié comme suit :

Au lieu de :

B. Représentants élus du personnel :

a. Membres suppléants

Deuxième collège :

— Martine Lalo (CFDT)

Lire :

B. Représentants élus du personnel :

a. Membres suppléants

Deuxième collège :

— Damien Fouche (CFDT)

Article 2 – La cheffe de service de l'action administrative et des moyens des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace et des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 5 octobre 2026,

Pour le ministre de l'Éducation nationale, et par délégation,
Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et par délégation,
Pour la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et par délégation,
La secrétaire générale,
Mélanie Joder